Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215602384-20260421-2026_21-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

***

Département du Morbihan

Arrondissement de Pontivy

Canton de Gourin

***

Commune de SAINT-TUGDUAL

***

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le VINGT ET UN AVRIL à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT TUGDUAL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Raymond SIOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM SIOU Raymond – LE GAL Stéphane - Mme LE BRIS Maryse – M ALEYAUME Dominique – Mmes LE CORRE TEYZIER Valérie – AUFFRÉDO Catherine – M GOURMELEN Mickaël – Mme BOTLAN Gaëlle – M MARCEAU Geoffrey – Mme VISDELOUP Alexandra – M NOGRÉ Jérémy

Secrétaire de séance : M NOGRÉ Jérémy

Date de convocation	Membres en exercice	Présents	Procurations	Votants
15/04/2026	11	11	0	11

N° 2026/21

Objet : Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire indique aux membres qu'au-delà du vote des taux des impôts locaux, les collectivités locales participent à la définition de l'assiette de ces impôts. En effet, les commissions communales des impôts directs dressent avec l'administration la liste des locaux de référence permettant de déterminer les biens imposables à la taxe foncière et à la taxe d'habitation, ou encore procèdent à l'évaluation des propriétés bâties.

C'est pourquoi, chaque commune institue une commission communale des impôts directs (CCID).

Suite aux élections municipales de mars dernier, il y a lieu de constituer une nouvelle commission pour la durée du mandat qui sera composée du maire (ou de son représentant), de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Le conseil municipal doit pour cela faire parvenir aux services fiscaux :
- une liste de 6 commissaires titulaires en nombre double
- une liste de 6 commissaires suppléant en nombre double

Dès réception de ces listes, le directeur des finances publiques désignera les 6 commissaires titulaires et les 6 suppléants.

Monsieur le Maire propose donc aux membres la liste suivante :

Commissaires titulaires :
- NOGRE Patrice - 1 Nivinéno 56540 SAINT TUGDUAL
- BERNARD Serge - 6 Poulmarch 56160 PLOERDUT
- LE MARRE Jean-Luc - 32, rue René Le Grevès 56540 SAINT TUGDUAL
- CLAUDIC Jean-Pierre - Trovénen 56540 SAINT TUGDUAL
- LE BARZIC Sylvie - Minéguen 56540 SAINT TUGDUAL
- LE BOURSICOT Frédéric - 1 Kervony 56540 SAINT TUGDUAL
- LE GAL Guillaume - 20, route de Resternine 56540 SAINT TUGDUAL

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215602384-20260421-2026_21-DE

- AUGUSTIN Joël - 22, rue du tilleul 56540 SAINT TUGDUAL
- LUCAS Yann - 24, rue du sabotier 56540 SAINT TUGDUAL
- ULLIAC Armand - 20, rue du tilleul 56540 SAINT TUGDUAL
- AUFFREDO Sylvain - 16, rue du stade 56540 SAINT TUGDUAL
- CHRISTIEN Claudine - 12, résidence de la fontaine 56540 SAINT TUGDUAL

Commissaires suppléants :
- BERTHOU Louis - 1 Losterronce 56540 SAINT TUGDUAL
- LE DOUARON Ghislaine - 12, route de Resternine 56540 SAINT TUGDUAL
- LE MEUR Jérémy - 16, route de Resternine 56540 SAINT TUGDUAL
- LE PARC Guy - 22, rue René Le Grevès 56540 SAINT TUGDUAL
- LE PRIOL Josiane - 3, rue des marguerites 56930 PLUMELIAU
- MORERA Anita - 14, rue René Le Grevès 56540 SAINT TUGDUAL
- NOGRE Jean-Claude - 6 Nivinéno 56540 SAINT TUGDUAL
- SYLVESTRE Jean-Noël - 5 Rulégant 56540 SAINT TUGDUAL
- LE DOUARON Romain - 3, ruelle des cerisiers 56540 SAINT TUGDUAL
- TALHOUARN Frédéric - 7 Kermaria 56540 SAINT TUGDUAL
- CROIZER Dominique - 1, L'orée du bois 56540 SAINT TUGDUAL
- RICHARD Gérard - 8, rue de la forêt 56540 SAINT TUGDUAL

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance
Jérémy NOGRÉ

Le Maire,
Raymond SIOU



